

Fiche signalétique

Date d'émission: 25.08.2016

Numéro de version 2

Révision: 25.08.2016

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
 - **Nom du produit: Engine Treatment**
 - **Code du produit:** 400-6220
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
 - **Producteur/fournisseur:**
Motorvac, division of, CPS Products Canada Ltd.
1324 Blundell Road
Mississauga, ON L4Y 1M5
Canada
Tel: (905) 615-8620
 - **Contact par courriel:** customerservice@motorvac.com
 - **Numéro d'appel d'urgence:** CHEMTREC International +1 (703) 527-3887 24 hr

2 Identification des dangers

Classé selon les critères du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH) , OSHA Communication Standard dangereuses (29 CFR 1910.1200) et le Règlement sur les produits contrôlés .

- **Classification de la substance ou du mélange**
 - Eye Irrit. 2A H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 - Aquatic Acute 3 H402 Nocif pour les organismes aquatiques.
 - Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Éléments d'étiquetage

· Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

· Pictogrammes de danger



GHS07

· Mention d'avertissement Attention

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

zinc O, O, O', O'-tétrakis (1,3-diméthylbutyl) bis (phosphorodithioate)

Acide phosphorodithioïque, mixte O, O-bis (1,3-diméthylbutyle et iso-Pr) des esters, des sels de zinc

· Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Conseils de prudence

Se laver soigneusement après manipulation.

Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

(suite page 2)

Fiche signalétique

Date d'émission: 25.08.2016

Numéro de version 2

Révision: 25.08.2016

Nom du produit: Engine Treatment

(suite de la page 1)

Éviter le rejet dans l'environnement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

- **Autres dangers**
 - **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
 - **PBT:** Non applicable.
 - **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants· **Caractérisation chimique: Mélanges**

- **Description:** Mélange: consistant en substances dangereuses énumérées ci-dessous.

· **Composants dangereux/non dangereux:**

36878-20-3	bis(nonylphenyl)amine	2,5-<10%
90194-32-4	Benzenesulfonic acid, C10-60-alkyl derivs., sodium salts	0,1-<2,5%
2215-35-2	zinc O, O, O', O'-tétrakis (1,3-diméthylbutyl) bis (phosphorodithioate)	1-<2,5%
84605-29-8	Acide phosphorodithioïque, mixte O, O-bis (1,3-diméthylbutyle et iso-Pr) des esters, des sels de zinc	1-<2,5%
122-39-4	diphénylamine	0,25-<1%

· **Indications complémentaires:**

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours· **Description des premiers secours**

- **Après inhalation:** Transporter la personne atteinte à l'air frais si l'on observe des troubles.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer avec soin à l'eau pendant 30 minutes. Retirer les lentilles de contact si cela s'avère opportun et facile. Consulter un médecin si une irritation oculaire se développe ou persiste.

· **Après ingestion:**

L'ingestion reste un moyen d'exposition peu vraisemblable. NE PAS FAIRE VOMIR. Si le patient est conscient, lui donner deux verres d'eau. Appeler immédiatement le service médical.

· **Indications destinées au médecin:**· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Provoque une irritation oculaire grave. Symptômes peuvent comprendre gêne ou douleur, excès de clignotant et déchirer la production, avec gonflement et une rougeur possible. voir la section 11

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

NAF

(suite page 3)

Nom du produit: Engine Treatment

(suite de la page 2)

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
 - **Moyens d'extinction:**
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
 - **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** Jet d'eau à grand débit
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pour plus d'informations, voir section 10.
- **Conseils aux pompiers**
 - **Équipement spécial de sécurité:**
Il est recommandé de porter un appareil respiratoire autonome. L'eau peut éclabousser les éléments proches.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Un équipement de protection individuelle doit être porté. Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ventiler la zone si le déversement s'est effectué dans un espace confiné ou dans toute autre zone à faible ventilation.
Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Prendre des précautions pour éviter toute libération dans l'environnement. Éviter toute pénétration dans le sol, les fossés, les égouts, les cours d'eau et/ou les eaux souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- **Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
 - **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Utilisez ce produit dans une pièce bien aérée. Garder les récipients fermés et en position debout. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte des déchets. Utiliser un confinement approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter le contact avec les yeux. Éviter tout contact répété ou prolongé avec la peau. Lorsque vous manipulez ce produit, n'absorberez pas de nourriture ou de boissons et ne fumez pas. Éviter de boire, de goûter, d'avaler ou d'ingérer ce produit. Évitez de respirer la vapeur d'eau. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter la surchauffe. Éviter un contact avec la peau. Laver à fond après une manipulation. Ne pas réutiliser les contenants vides. Les récipients vides contiennent des résidus de produit qui peuvent présenter les dangers du produit. Éliminer l'emballage ou les contenants conformément aux réglementations local, régionales, nationales et internationales.
 - **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.

(suite page 4)

Fiche signalétique

Date d'émission: 25.08.2016

Numéro de version 2

Révision: 25.08.2016

Nom du produit: Engine Treatment

(suite de la page 3)

- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Prendre des précautions pour éviter tout dégagement dans l'environnement. Conserver dans une zone froide, sèche et bien aérée. Des fumées odorantes et toxiques peuvent être générées par la décomposition du produit lorsqu'il est stocké à une température de plus de 45 deg C. sur une période de temps prolongée ou si la source de chauffage utilisée est à plus de 121 deg C. Entreposer à l'écart des substances incompatibles. Maintenir le conteneur fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Ne pas stocker dans des conteneurs ouverts, non étiquetés ou mal étiquetés. Pour connaître les matériaux incompatibles, voir section 10.

- **Stockage:**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**

Pour connaître les matériaux incompatibles, voir section 10.

- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.

- **Autres indications sur les conditions de stockage:**

Température maximale de conservation: 45 °C, 113 °F

- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

122-39-4 diphenylamine (0,25-<1%)

REL (U.S.A.)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
TLV (U.S.A.)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
EL (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³

- **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- **Contrôles de l'exposition**

- **Equipement de protection individuel:**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- **Protection des mains:**

Nitrile. Neoprène.

Les chemises à manches longues sont recommandées. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection. S'il y a un danger d'éclaboussures ou de brouillard porter des lunettes à coques latérales ou un écran facial.

NAF

(suite page 5)

Fiche signalétique

Date d'émission: 25.08.2016

Numéro de version 2

Révision: 25.08.2016

Nom du produit: **Engine Treatment**

(suite de la page 4)

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

- Forme: Liquide
- Couleur: Jaune-brun

· Odeur: Douce

· Seuil olfactif: Non déterminé.

· valeur du pH: Non déterminé.

· Changement d'état

- Point de fusion: Non déterminé.
- Point d'ébullition: Non déterminé.

· Point d'éclair 204 °C

· Inflammabilité (solide, gazeux): Non applicable.

· Température d'inflammation:

· Température de décomposition: Non déterminé.

· Auto-inflammation: Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Danger d'explosion: Le produit n'est pas explosif.

· Limites d'explosion:

- Inférieure: Non déterminé.
- Supérieure: Non déterminé.

· Pression de vapeur: Non déterminé.

· Densité à 20 °C: 0,918 g/cm³

- Densité relative: Non déterminé.
- Densité de vapeur: Non déterminé.
- Vitesse d'évaporation: Non déterminé.

· Solubilité dans/miscibilité avec

· l'eau: Pas ou peu miscible

· Coefficient de partage (n-octanol/eau): Non déterminé.

· Viscosité:

- Dynamique: Non déterminé.
- Cinématique à 40 °C: 258 mm²/s

· Teneur en solvants:

· Solvants organiques: 0,0 %

· Teneur en substances solides: 0,5 %

· Autres informations Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

· Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 6)

Fiche signalétique

Date d'émission: 25.08.2016

Numéro de version 2

Révision: 25.08.2016

Nom du produit: Engine Treatment

(suite de la page 5)

· **Stabilité chimique**· **Décomposition thermique/conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.· **Conditions à éviter** Hautes températures.· **Matières incompatibles:** Agents oxydants. Halogènes et composés halogénés.· **Produits de décomposition dangereux:**

Fumée, monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, aldéhydes et autres produits de combustion incomplète. Libération également possible de sulfure d'hydrogène, d'alkyl mercaptans et de sulfures. Lors de la combustion les oxydes des éléments suivants se formeront aussi- calcium, soufre.

11 Informations toxicologiques· **Informations sur les effets toxicologiques**· **Toxicité aiguë**· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

Oral	LD50	>10000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4 h (vapor)	>200 mg/L (rat)

36878-20-3 bis(nonylphenyl)amine

Oral	LD50	>5000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)

2215-35-2 zinc O, O, O', O'-tétrakis (1,3-diméthylbutyl) bis (phosphorodithioate)

Oral	LD50	2230 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>25000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h (vapor)	2,3 mg/L (rat)

84605-29-8 Acide phosphorodithioïque, mixte O, O-bis (1,3-diméthylbutyle et iso-Pr) des esters, des sels de zinc

Oral	LD50	4468 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h (vapor)	>2,3 mg/L (rat)

122-39-4 diphenylamine

Oral	LD50	>800 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	300 mg/kg (ATE)
Inhalatoire	LC50/4 h (vapor)	3 mg/L (ATE)

· **Effet primaire d'irritation:**· **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Peut provoquer une légère irritation de la peau. Le contact cutané prolongé ou répété, comme au moyen de vêtements humidifiés avec cette matière, peuvent causer une dermatite. Les symptômes peuvent comprendre rougeur, oedème, sécheresse et craquellement de la peau.

· **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une irritation oculaire grave.· **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

NAF

(suite page 7)

Nom du produit: Engine Treatment

(suite de la page 6)

12 Informations écologiques

- **Toxicité**

- **Toxicité aquatique:**

Nocif pour la vie aquatique avec des effets durables.

LC50 (96 h)	10-100 mg/L (fathead)
-------------	-----------------------

- **Persistance et dégradabilité**

- **36878-20-3 bis(nonylphenyl)amine**

Persistance et dégradabilité	0%, 28 d (ATE) (Sturm Test)
------------------------------	-----------------------------

- **2215-35-2 zinc O, O, O', O'-tétrakis (1,3-diméthylbutyl) bis (phosphorodithioate)**

Persistance et dégradabilité	1,5%, 28 d (ATE) (Sturm Test)
------------------------------	-------------------------------

- **84605-29-8 Acide phosphorodithioïque, mixte O, O-bis (1,3-diméthylbutyle et iso-Pr) des esters, des sels de zinc**

Persistance et dégradabilité	1,5%, 28 d (ATE) (Sturm test)
------------------------------	-------------------------------

- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**

- **Potentiel de bioaccumulation**

- **36878-20-3 bis(nonylphenyl)amine**

Potentiel de bioaccumulation	BCF 7,3 (ATE) (Octanol-Water Coefficient)
------------------------------	---

- **2215-35-2 zinc O, O, O', O'-tétrakis (1,3-diméthylbutyl) bis (phosphorodithioate)**

Potentiel de bioaccumulation	BCF 2,2 (ATE) (Octanol-Water Coefficient)
------------------------------	---

- **84605-29-8 Acide phosphorodithioïque, mixte O, O-bis (1,3-diméthylbutyle et iso-Pr) des esters, des sels de zinc**

Potentiel de bioaccumulation	BCF 0,6 (ATE) (Octanol-Water Coefficient)
------------------------------	---

- **122-39-4 diphénylamine**

Potentiel de bioaccumulation	BCF 3,4 (ATE) (Octanol-Water Coefficient)
------------------------------	---

- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Effets écotoxiques:**

- **Remarque:** Nocif pour les poissons.

- **Autres indications écologiques:**

- **Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 8)

Fiche signalétique

Date d'émission: 25.08.2016

Numéro de version 2

Révision: 25.08.2016

Nom du produit: Engine Treatment

(suite de la page 7)

- **Emballages non nettoyés:**
 - **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· Numéro ONU	
· DOT, ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Désignation officielle de transport de l'ONU	
· DOT, ADN, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· DOT, ADN, IMDG, IATA	
· Class	néant
· Groupe d'emballage	
· DOT, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	
· Marine Pollutant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

15 Informations relatives à la réglementation

- **Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Sara

· Section 355 (substances extrêmement dangereuses)

Aucun des composants n'est compris.

· Section 313 (listes spécifiques de produits chimiques toxiques)
--

122-39-4 diphénylamine

· TSCA (contrôle des substances toxiques acte)

Tous les composants sont compris.

· Proposition 65

· Produits chimiques connus pour causer le cancer
--

Aucun des composants n'est compris.

· Chimiques connus pour causer la toxicité reproductive pour les femmes:

Aucun des composants n'est compris.

(suite page 9)

Fiche signalétique

Date d'émission: 25.08.2016

Numéro de version 2

Révision: 25.08.2016

Nom du produit: Engine Treatment

(suite de la page 8)

· Chimiques connus pour causer la toxicité reproductive pour les hommes:

Aucun des composants n'est compris.

· Chimiques connus pour causer toxicité pour le développement:

Aucun des composants n'est compris.

· Catégories Cancérogènes**· EPA (Agence De Protection De L'Environnement)**

Aucun des composants n'est compris.

· TLV (Valeur limite établie par l'ACGIH)

122-39-4 diphénylamine

A4

· NIOSH-Ca (National Institute for Occupational Safety and Health)

Aucun des composants n'est compris.

· Liste canadienne des substances**· Liste des substances domestiques (DSL) du Canada**

Tous les composants sont compris.

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

122-39-4 diphénylamine

· Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

Aucun des composants n'est compris.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Date d'émission: 2015/09/03**· Changements de Révision:**

v 1.0 - original SDS release (2015/09/03)

v 2.0 - revised (2016/08/25)

· Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Eye Irrit. 2A: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2A

Aquatic Acute 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 3

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3